



## Résumé non technique

Le projet du quartier Mogère consiste en la création de la nouvelle Gare TGV Sud de France et son quartier environnant (programmation mixte – bureaux, activités, logements). Il prévoit la création d'un nouveau réseau de géothermie afin d'alimenter en chaleur la Gare et son enveloppe urbaine ainsi que le lotissement Urban Park.

Une partie de l'alimentation énergétique sera assurée par exploitation des eaux souterraines à des fins géothermiques. Les capacités de la ressource (aquifère du Jurassique) ont été validées par la réalisation de forages et permettent d'envisager une utilisation de l'aquifère en réseau de boucle d'eau tempérée.

Cette installation est réglementée par le Code Minier et le Code de l'Environnement.

Le projet se situe en rive gauche du Lez au sud-est de Montpellier dans le secteur de la future gare TGV.

Les caractéristiques principales de l'installation géothermique projetées sont les suivantes :

- 1 forage de captage – Gallière 1 – réalisé en 2015, d'une profondeur de 180 m ;
- 1 forage de réinjection – Mas Rouge – ancien forage agricole réhabilité en 2015, d'une profondeur de 200 m ;
- Débit maximum : 400 m<sup>3</sup>/h ;
- Puissance maximale : 3,5 MW.

Conformément aux dispositions de l'article L134-8 du Code Minier et au vu de l'usage des bâtiments, la durée du titre sollicitée correspond à la période maximale autorisée, soit 30 ans.

L'impact sur le milieu environnant du doublet en projet est faible, la nappe ciblée n'ayant pas d'usage actuel dans le secteur d'étude. L'impact quantitatif global est nul, la totalité de l'eau pompée étant réinjectée dans le même milieu aquifère.

L'impact qualitatif concerne uniquement le différentiel thermique entre l'eau prélevée et l'eau réinjectée. Le fonctionnement karstique de l'aquifère rend difficile la modélisation du panache thermique qui se créera à l'aval du forage de réinjection, mais le suivi de l'exploitation permettra de préciser son extension. Le périmètre de protection demandé doit permettre d'inclure l'incidence thermique du projet.

